Un sursis de douze jours pour les «Ford» de Blanquefort

Par Amandine Cailhol — 28 novembre 2018 à 15:05

Les salariés de l'usine Ford de Blanquefort manifestent pour sauver leurs emplois, le 25 octobre à Bordeaux. Photo Georges Gobet. AFP

Attendu ce mercredi, la décision du géant américain, peu enclin pour l'heure à céder son site menacé de fermeture au belge Punch, a reporté sa décision au 10 décembre.

•

Un sursis de douze jours pour les «Ford» de Blanquefort

Ils craignaient que le couperet tombe ce mercredi matin. Finalement, Philippe Poutou, délégué syndical CGT de l'usine Ford de Blanquefort, près de Bordeaux, et quelques-uns des 863 salariés du site qui se battent contre sa fermeture et pour sa reprise par l'entreprise belge Punch ontobtenu *«un sursis»*. Le constructeur automobile américain, qui s'était fixé cette date butoir pour dire s'il acceptait ou non cette offre de reprise susceptible de sauver 400 emplois, a décidé de reporter sa décision au 10 décembre.

«Antisocial»

Un *«point positif»* dans la bataille, estime l'ancien candidat NPA à l'élection présidentielle de 2017, Philippe Poutou, signe que Ford *«n'ose pas dire maintenant "non" à la reprise par Punch»*. Résultat, selon lui, de la pression des salariés de l'usine, qui restent pour une part mobilisée, même si la résignation gagne du terrain. Mais aussi de l'action de l'Etat, et notamment du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, opposé à une fermeture *«sèche»*. Mais report ne veut pas encore dire victoire. *«Ford ne dit pas oui, insiste seulement sur les aspects négatifs du plan de reprise et reste sur la position du refus»*, nuance Poutou, qui dénonce la méthode *«lamentable, dangereuse, antisociale»* de Ford. De son côté, le groupe assure, dans un communiqué, être prêt à *«envisager toute amélioration substantielle du business plan proposé [par Punch, ndlr] jusqu'au 10 décembre»*. Mais le géant américain reste prudent et émet des réserves *«sur le fait que les plans de l'acquéreur potentiel offrent le niveau de sécurité et de protection, ou limitent le risque de possibles pertes d'emploi futures»*. Tout en faisant miroiter les dispositifs prévus dans le plan de sauvegarde de l'emploi incluant notamment un congé de reclassement, un plan de cessation anticipée d'activité *«très favorable»* ou encore un redéploiement dans une entreprise voisine dans le giron du groupe. De quoi, assure Ford, mieux garantir l'avenir de ses salariés. Un discours inacceptable pour la CGT. Le bras de fer peut donc continuer.